**Assemblée générale TNT 2015**

>>> Compte rendu <<<

Cette AG s’est tenue le vendredi 04 décembre à 18h30 salle Henri Burin à Nouâtre.

M. le Maire, Pierre-Marie Danquigny, invité, nous a honoré de sa présence.

Tous les absents, pour diverses raisons, ont été excusés. Nous étions 21 présents.

Jean Charrier, le président ouvre la séance en rappelant qu’à Nouâtre, il existe deux structures concernant le triathlon : celle de l’épreuve annuelle fin juin « Nouâtre Triathlon » présidée par Dany Lemaire et nous-même, le club « TNT », d’ailleurs le premier club créé dans le département en 1985.

**Rapport d’activité, moral et trésorerie :**

Jean se félicite du bon fonctionnement de notre club, soulignant notamment la bonne ambiance qui y règne et les multiples participations des adhérents aux compétitions organisées soit localement, soit hors du département.

M. le Maire également souligne l’excellente vitalité de la vie associative de sa commune et nous renouvelle tous ses souhaits de bonne continuation.

Le nombre d’adhérents et de licenciés pour l’année 2016 à venir sera globalement le même que pour cette année 2015. (21 licenciés et une 12zaine d’adhérents). Certains nous quittent ou ne renouvellent pas leur licence, mutation, déménagement, santé, entre autre, certains nous rejoignent, bienvenue à Bruno, Benoît, Joévin, Philippe et Éric.

Concernant le renouvellement du bureau, Jean nous informe que Bernard Pachet, notre trésorier de « toujours » souhaite passer la main. Bernadette, qui avait été pressentie pour assurer la fonction accepte la proposition, elle est élue à l’unanimité.

Pour ce faire, elle va s’organiser avec Jean et l’ancien trésorier pour prendre connaissance des divers documents. Il est également décidé de quitter la Banque Postale qui nous fait supporter des frais de gestion de compte pour ouvrir un compte au Crédit Agricole de Ste Maure où là, tout est gratuit (à ce jour). RDV doit être pris pour ce faire.

Concernant la trésorerie, le solde (positif) du compte est communiqué, aucune remarque n’est faite. Il est adopté.

La cotisation club est conservée à 10 € pour cette année 2016 et pour 2017, hors évènement « exceptionnel », il est souhaité que cela en reste de même.

Afin d’assurer notre communication, Fabrice prend en charge la proposition d’un article en vue de parution dans la Nouvelle République.

**Soirée restaurant du samedi 16 janvier**

Telle que planifiée de longue date, elle se déroulera à cette date au restaurant « Le Grillon » à Sorigny. Dans l’attente d’une proposition de menu (inférieur à 20 €), dès que celui-ci nous est proposé, les réservations seront mises en ligne.

**Équipement vestimentaire, trifonctions…**

Sera proposé, avec participation du club, l’achat ou le renouvellement des trifonctions. Nouveau modèle avec cette fois, des poches à l’arrière.

Pour des raisons de budget, notamment de participation de nos sponsors, il est décidé que le premier achat se fera avec une participation de 50% du club et les renouvellements avec une participation de seulement 25%, soit :

>>> **1er acha**t : **40 €** TTC – **Renouvellement** : **60** € TTC.

À la demande de plusieurs d’entre nous, il est décidé de proposer des maillots été vélo et cuissards ainsi que des coupe-vent sans manche, le tout aux couleurs du club. Pour ces équipements, il n’y aura **aucune participation du club**. Les prix TTC seront :

>>> **Maillot vélo** été : **27** € - **Cuissard** été : **50** € - **Coupe-vent** : **44** €

**Important :** le **réassortiment des trifonctions** se fera pour un nombre minimum de **5 unités commandées**. Pour les maillots vélo, cuissard et coupe-vent, c’est une création, il faudra au **minimum 10 demandes** (de chaque) pour finaliser les commandes.

Brice demande que le logo « Star Jardin » figurant sur nos trifonctions soit légèrement réduit. Le débat s’installe sur la nécessité, l’importance de la sponsorisation, l’image à véhiculer, la visibilité... In fine, il est décidé de demander à notre fabriquant, Aérosporting, de voir la faisabilité et réduire quelque peu la taille.

Par ailleurs, il est aussi demandé la possibilité de faire figurer nos prénoms (ou autre) à l’arrière de nos trifonctions. La demande (et coût) sera faite également à Aérosporting. Fabrice doit se charger de tout ça.

Quand tout ceci sera finalisé, il sera établi un bon de commande détaillé qui sera mis en ligne sur le site. Chacun devra l’imprimer et le faire suivre avec le chèque correspondant. Si possible pour fin janvier…

À noter, afin d’éviter des « dérives », il est demandé une certaine éthique : chaque adhérent, bénéficiaire d’une participation à l’achat d’une ou plusieurs trifonctions prend l’engagement moral de rester au club pendant au moins 3 ans. Bien sûr, hors déménagement, mutation professionnelle ou autre aléa de la vie…

**Challenge annuel club**

À partir de 2016, pour de simples raisons de suivi et de facilité, **seules compteront les 4 disciplines de notre fédération** pour l’acquisition de points, à savoir : **triathlon, duathlon, aquathlon et run & bike.** Exit les courses à pied, de vélo, trails, randonnées diverses, etc.

**École triathlon – Arbitrage**

La possibilité d’encadrement de nos jeunes est évoquée. La présence de personnes formées est obligatoire pour ce faire, il existe des modules de formations proposés par la fédération. De même pour l’arbitrage, le besoin est réel, comme dans tous les sports, les « bonnes volontés » seraient les bienvenues... Jean est actuellement le seul arbitre du club, obligatoire, sinon sanction financière…

**Comité départemental Indre et Loire**

En sommeil depuis de nombreuses années, il est en passe d’être relancé. Une première réunion de contact s’est tenue en septembre. Médéric et Fabrice y sont allés représenter le club. Une assemblée générale est prévue le vendredi 22 janvier (heure et lieu à définir) afin de relancer la structure (importante à bien des égards). Jean et Cyril se portent volontaire afin qu’en cas d’impossibilité de Fabrice ou/et Médéric, nous y soyons présents.

**Draps de bain en vente au profit du club**

Merci à tous d’avoir joué le jeu, ça va faire rentrer un peu de trésorerie dans la caisse du club. Les 60 serviettes fabriquées ont presque toutes trouvé preneur. Il en reste néanmoins quelques-unes de disponible : les demander chez notre sponsor Thierry, l’Instant Café à Nouâtre ou à Fabrice à Sorigny. Un chèque de 15 € à l’ordre de l’USGN triathlon et le tour est joué !

---------------------------------------------------------------------------------------------

*Vers 20h15, la séance est levée, prise des photos du groupe, place au pot de l’amitié et discussions diverses. Merci à Jeannot pour la confection des toasts bien appréciés.*